COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2009			
Nombre de Conseillers en exercice : 18	L'an deux mil neuf, le vingt et un avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CHEMERE,		
Présents : 16	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous		
Votants: 18	la présidence de Monsieur Jean-Paul LERAY, Maire.		
Procurations: 2			
Convocation: 14 avril 2009	Présents: M. Jean-Paul LERAY, Maire M. Georges LECLEVE, Bernard CHAZELAS, Jean-Marie GATARD, Alain GUILBAUD, Jean-Pierre GRANDJOUAN, Adjoints M. MMES, Michel GRAVOUIL, Jacques CHEVALIER, Régine CORMIER, Nicolas BOUCHER, Eric LOMBREY, Annie BARDOUL, Alice BICZYSKO, Paul PIPAUD, Michèle FRANCHETEAU, Lionel LESCURAT, Conseillers municipaux		
	<u>Absents excusés et pouvoirs donnés</u> : MME Marie-Josèphe BATARD, Conseillère municipale, pouvoir		
	donné à M. Jean-Paul LERAY		
	M. Philippe BRIAND, Conseiller municipal, pouvoir donné à MME Annie BARDOUL		
	A été élu secrétaire de séance : M. Jacques CHEVALIER		

<u>Compte-rendu de la réunion du 24 mars 2009</u>: Pas d'observations. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

≥ 2009/64 – Délégations de pouvoirs « Marchés publics » : Information

Conformément à la délibération n°2008/45 en date du 22 mars 2008 sur la délégation de pouvoirs au niveau des marchés publics, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs sur les marchés publics.

Date du	Société	Objet du marché	Montant H.T.
marché			
18/04/09	Cabinet FIT CONSEIL (44307 NANTES	Relevés topographiques pour les travaux	2 750,00 €
	CEDEX 3)à	« 17 ^{ème} tranche d'assainissement collectif (La	
		Bride à Mains et travaux de réhabilitation) »	
20/04/09	MAINGUY (44124 VERTOU)	Remplacement lanterne n°189 d'éclairage	709,00 €
		public – rue du Brandais	
20/04/09	BREHARD TP SAS (44320 SAINT PERE	Travaux d'enrobés pour les accès école et salle	4 095,00 €
	EN RETZ)	de billard	

≥ 2009/65 – Tirage au sort des jurés d'assises 2010

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal qu'en application de la loi n°78.788 du 28 juillet 1978 modifiée et du Code de procédure pénale, il lui est demandé de procéder au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré, aux assises de la Loire-Atlantique, en 2010. Leur nombre a été fixé à deux pour la commune de CHEMERE, le nombre de noms à tirer au sort devant être le triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral.

Il est donc procédé au tirage au sort d'après la liste électorale :

Civilité	Nom	Prénom	Nom de jeune fille	Adresse
MLE	BICHON	Audrey		34 rue de Pornic
M	MACE	Nicolas		14 rue du Brigandin
MME	GOUGEON	Nathalie	LERAY	Grand Cour
M	BARBE	Bernard		29 rue du Béziau
M	CHAPEAU	Pierre-Nicolas		8 bis rue du Coudreau

M	DOCET	Daniel	Les Béchis

Le Conseil municipal prend acte de ce tirage au sort et précise qu'un courrier sera adressé aux intéressés ci-dessus énumérés, ainsi qu'au Tribunal de grande instance de NANTES.

≥ 2009/66 - Marché halte garderie : Avenant

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Suite aux dégradations du sol constatées lors des opérations de réception imputables à l'entreprise ANVOLIA, le montants du lot 7 « Climatisation, installations sanitaires » est modifié comme suit :

Lot n°7: Climatisation, installations sanitaires

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Marché initial	25 000,00 €	4 900,00 €	29 900,00 €
Avenant n°1	-547,00 €	-107,21 €	<i>-654,21</i> €
Nouveau montant du marché	<i>24 453,00</i> €	4 792,79 €	29 245,79 €

Les membres du Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, acceptent à l'unanimité, l'avenant tel qu'il est présenté, et autorisent Monsieur le Maire à le signer.

≥ 2009/67 – Syndicat intercommunal des transports scolaires (SITS) Sud Loire Océan : Participation de la commune pour l'année scolaire 2009/2010

Monsieur Bernard CHAZELAS, rapporteur, expose:

« Le syndicat des transports scolaires Sud Loire Océan nous avise qu'il n'augmente pas ses tarifs pour l'année scolaire 2009/2010.

Il vous est proposé de reconduire la participation de la commune au même niveau que l'année précédente, à savoir :

- 7 €uros par trimestre par élève transporté pour les subventionnés par le Conseil Général,
- aucune participation de la commune pour les non-subventionnés par le Conseil général».

Après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de fixer la participation de la commune de CHEMERE aux frais de transport de la manière suivante :

- le maintien à 7 €uros par élève transporté et par trimestre pour les subventionnés par le Conseil général,
- aucune participation de la commune pour les non-subventionnés par le Conseil général.

▶ 2009/68 – Demande de permanence par la Croix Rouge Française

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la délégation de la Croix Rouge Française de MACHECOUL les sollicite pour la mise à disposition d'un bureau pour effectuer une permanence d'écoute et d'information mensuelle le samedi.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de mettre à la disposition de la délégation de la Croix Rouge Française de MACHECOUL un local au sein des bureaux des permanences un samedi par mois.

≥ 2009/69 – Marché « Aménagement de la rue du Vigneau et du plateau surélevé rue du Béziau » : Autorisation de signature du marché

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal, qu'à l'issue de l'appel d'offres portant sur les travaux d'aménagement de la rue du Vigneau et du plateau surélevé rue du Béziau, 10 offres ont été déposées.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie les 8 et 15 avril 2009 et a attribué le marché à l'entreprise BRETHOME ET CIE pour un montant de 97 643,00 € H.T.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché en question avec l'entreprise BRETHOME ET CIE pour un montant de 97 643,00 € H.T.,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

➤ 2009/70 – Marché « Travaux programme de voirie 2009 » : Autorisation de signature du marché Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal, qu'à l'issue de la consultation portant sur les travaux programme de voirie 2009, 6 offres ont été déposées.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 avril 2009 et a attribué le marché à l'entreprise BRETHOME ET CIE pour un montant de 34 426,00 € H.T.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché en question avec l'entreprise BRETHOME ET CIE pour un montant de 34 426,00 € H.T.,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

≥ 2009/71 – Demandes de subventions

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle aux membres du Conseil municipal que lors du vote le 18 février dernier, deux demandes de subventions étaient mises en suspend : ADAPEI et Foot Plus.

Il est proposé aux membres du Conseil de voter :

- une subvention d'un montant global à l'association ADAPEI sans qu'il ne soit fait référence au nombre de pensionnaires. Il est proposé de reconduire le montant de la subvention 2008 avec une augmentation de 2%, soit 636,48 €;
- une subvention d'un montant de 200,00 € à l'association Foot Plus, même montant attribué par le Conseil municipal d'ARTHON EN RETZ pour l'année 2009.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'attribuer une subvention d'un montant de :

- 636,48 € à l'association ADAPEI,
- 200,00 € à l'association Foot Plus.

≥ 2009/72 – Numérotation des villages du Breil et de la Biche

Monsieur Bernard CHAZELAS, rapporteur, expose aux membres du Conseil municipal qu'il est nécessaire de numéroter les villages du Breil et de la Biche en raison du nombre élevé d'habitations. Pour le village du Breil, la numérotation se ferait côté pair pour le côté droit et côté impair pour le côté gauche en venant du bourg.

Pour le village de la Biche, la numérotation se fera en continu.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur et délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la numérotation de ces villages telle qu'elle lui a été présentée.

▶ 2009/73 – Acquisition de terrain

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que la commune doit se porter acquéreur d'une parcelle cadastrée F 621 pour une contenance de 2 910 m². Actuellement, ce terrain est loué et le locataire en place demande si la commune accepterait de lui louer après cette acquisition.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres de ne pas relouer cette parcelle au locataire en place en cas d'acquisition de cette parcelle.

> Divers

Monsieur Alain GUILBAUD présente aux membres du Conseil municipal le rapport sur l'épandage des boues chaulées de NANTES METROPOLE.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le Conseil général a attribué à la commune une subvention d'un montant de 10 412,00 € dans le cadre de la remise en état de la voirie communale 2009.

Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN donne lecture des documents d'urbanisme et des renonciations ou non au droit de préemption urbain :

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Année	N°	Adresse du bien	Section	N°	Superficie	Exercice droit de
	dossier				totale	préemption
2009	9	16 rue de la Bride à	G	81	2315 m ²	Non
		Mains				

PERMIS DE CONSTRUIRE

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 1004	03/03/2009	SARL "les quatre D"	5 rue de la Blanchardais	F 1533	Chgt destination +
					extension

A 1005	24/03/2009	DELLE CASE Guillaume	Jarrie Rousse	Е 326р 544р	Garage
A 1006	24/03/2009	ROBBE Bernard	32 rue de la Treille	G 1635	Véranda + Préau + chgt garage en habitation
A 1007	25/03/2009	GUERIN Nicolas	Le Breil	G 814 - 2494	Aménagement dépendances + préau
A 1004	03/03/2009	SARL "les quatre D"	5 rue de la Blanchardais	F 1533	Chgt destination + extension

DECLARATIONS PREALABLES

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 2015	07/03/2009	PERGELINE Michaël	2 rue des Genêts	G 2375	Changement garage en habitation
A 2016	07/03/2009	Consorts IMBERT	15Ter rue du Brigandin	G 2856	Division 1 lot à bâtir
A 2017	23/03/2009	HERVE Vincent	26 rue des Meuniers	G 2648	Abri de jardin
A 2018	24/03/2009	LODE Rémi	9 rue du Parc	G 1236 -1239	Clôture
A 2019	24/03/2009	FOURRIER Michel	10 rue du Breil	G 1021	Remplacement menuiseries
A 2020	01/04/2009	DELLE CASE Guillaume	Jarrie Rousse	E 326-544	Clôture
A 2021	03/04/2009	BEAUDET Chantal	36 Rue du Béziau	G 2040	Changement ouvertures

Séance levée à 22 heures.

Annie BARDOUL :	Marie-Josèphe BATARD : Excusée
Alice BICZYSKO :	Nicolas BOUCHER :
Philippe BRIAND : Excusé	Bernard CHAZELAS:
Jacques CHEVALIER :	Régine CORMIER :
Michèle FRANCHETEAU :	Jean-Marie GATARD :
Jean-Pierre GRANDJOUAN:	Michel GRAVOUIL:
Alain GUILBAUD	Georges LECLEVE :
Jean-Paul LERAY :	Lionel LESCURAT :
Eric LOMBREY:	Paul PIPAUD :